

**PRÉFECTURE DE LA LOIRE-ATLANTIQUE**  
Direction de la coordination et du management de l'action publique  
*Bureau des procédures d'utilité publique*

**AVIS D'OUVERTURE D'ENQUÊTE PUBLIQUE**

**ENEDIS (maître d'ouvrage)**  
**Projet de création d'un poste de transformation 63 000 / 20 000 volts**  
**sur le territoire de la commune de Saint-Herblain**

Par arrêté préfectoral du 1<sup>er</sup> août 2016 est prescrite, dans la commune de Saint-Herblain, une enquête publique préalable à la réalisation des travaux de création d'un poste de transformation 63 000 / 20 000 volts.

Cette enquête sera ouverte, pendant trente-trois jours consécutifs, du lundi 29 août 2016 au vendredi 30 septembre 2016 inclus, à Saint-Herblain, à la Direction de l'aménagement, du renouvellement urbain et de l'habitat – Service Urbanisme (9 rue de Charente – 44800 Saint-Herblain), et à titre subsidiaire, au pôle de proximité de Nantes Métropole « Loire-Chézine » (6 rue Virginia Woolf – 44800 Saint-Herblain).

M. Jean-Claude VERDON, retraité ingénierie (nucléaire, chimie, pétrochimie), est désigné en qualité de commissaire-enquêteur titulaire et M. Jean-Christophe PEUREUX, architecte paysagiste à la retraite, en qualité de commissaire-enquêteur suppléant.

Pendant toute la durée de l'enquête, le dossier d'enquête sera déposé dans les lieux précités, où le public pourra en prendre connaissance aux jours et heures habituels d'ouverture des services au public.

Le public pourra consigner ses observations, propositions et contre-propositions sur le registre à feuillets non mobiles, ouvert à cet effet et déposé à la Direction de l'aménagement, du renouvellement urbain et de l'habitat – Service Urbanisme (9 rue de Charente – 44800 Saint-Herblain) ou être adressées, par écrit, au commissaire-enquêteur, à l'adresse précitée.

Ce dossier comportant l'étude d'impact sera accompagné de l'avis de l'Autorité Environnementale.

Le commissaire-enquêteur recevra, en personne, les observations des intéressés, à la Direction de l'aménagement, du renouvellement urbain et de l'habitat – Service Urbanisme, aux jours et heures suivants :

Lundi 29 août 2016 de 9h00 à 12h00 (ouverture de l'enquête)

Mercredi 14 septembre 2016 de 14h00 à 17h00

Vendredi 30 septembre 2016 de 14h00 à 17h30 (clôture de l'enquête)

Toute personne pourra, sur sa demande et à ses frais, obtenir communication du dossier d'enquête auprès de la Préfecture de la Loire-Atlantique (Direction de la coordination et du management de l'action publique – bureau des procédures d'utilité publique) dès la publication de l'arrêté d'ouverture d'enquête.

Dès réception, le rapport et les conclusions de l'enquête seront publiés sur le site internet de la préfecture de la Loire-Atlantique ([www.loire-atlantique.gouv.fr](http://www.loire-atlantique.gouv.fr)) et mis à la disposition du public en mairie de Saint-Herblain, ainsi qu'au pôle de proximité « Loire-Chézine ».

Toute information concernant le projet peut être demandée auprès du responsable du projet – ENEDIS – Direction régionale Pays de la Loire – BRIPS Ouest – 13 allée des Tanneurs – BP 84019 – 44040 Nantes Cédex 1.

La décision susceptible d'intervenir à l'issue de la procédure sera un arrêté préfectoral portant approbation du projet d'ouvrage et autorisation d'exécution des travaux de création du poste de transformation 63 000 / 20 000 volts, sur le territoire de la commune de Saint-Herblain.